



SOMMAIRE EXÉCUTIF

Renouvellement du contrat social: relance économique au Canada après la COVID-19

Décembre 2020

Une note de breffage de la SRC

La COVID-19 a exposé les lacunes de l'infrastructure et des politiques canadiennes de gestion des crises. Mais elle a aussi mis en lumière des problèmes systémiques beaucoup plus larges et profonds qui découlent de la façon dont nous avons choisi d'organiser notre société. Nous avons par exemple découvert l'échelle et l'ampleur du précaire canadien – où les personnes et ménages sont aux prises avec une combinaison de situations de revenu, d'emploi, de logement et de résidence incertaines, possèdent peu ou pas d'économies et, par conséquent vivent dans une insécurité profonde et incessante. La COVID-19 nous a montré comment la création involontaire de ce précaire, découlant de décennies d'efforts de réduction des coûts de main-d'œuvre, a engendré un vaste bassin de personnes qui ne peuvent tout simplement pas se permettre d'appliquer les politiques qui sont essentielles au bien-être de la société. La COVID-19 a exposé le fait que notre société et notre économie sont les deux côtés d'une même médaille.

La COVID-19 a également démontré que des politiques qui étaient autrefois inimaginables peuvent désormais être mises en œuvre, à l'échelle nationale et mondiale. Au cours des six premiers mois de 2020, l'économie mondiale était essentiellement à l'arrêt. Ceux qui soutenaient que les approches graduelles représentaient la seule stratégie possible pour résoudre les problèmes même les plus urgents de la société ont dû se raviser. Des investissements massifs seront nécessaires pour que le Canada se remette de cette crise et ces investissements constituent une occasion de réfléchir de manière attentive et ambitieuse au Canada que nous souhaitons léguer à nos enfants et à nos petits-enfants.

Quelles politiques et quels investissements devons-nous envisager, comme pays, pour bâtir un meilleur Canada à partir des cendres de la crise de la COVID-19? Le Canada devra être plus résistant aux futures crises. Pourquoi le Canada a-t-il été le 13^e pays à être frappé par cette crise¹ et que pourrions-nous faire pour réduire notre exposition aux crises mondiales? Une fois la crise installée, l'impact fut rapide et les dommages ont été considérables et inégalement répartis. Quels changements pourrions-nous apporter à la structure et aux politiques de notre société pour rendre le Canada plus résilient et plus apte à répondre efficacement aux futures crises et retrouver plus rapidement la situation sociale et économique normale d'avant la crise. Lorsqu'une crise frappe, les gouvernements, les collectivités et les citoyens doivent réagir. Quelles seraient les caractéristiques d'une intervention efficace et quel capital physique, humain et institutionnel doit être en place pour que le Canada ait confiance en sa capacité d'intervention?

¹ Kantis, C. Kiernan, S. Bardi, JS. Updated timeline of the coronavirus. Think Global Health. 9 October 2020. <https://www.think-globalhealth.org/article/updated-timeline-coronavirus>

Recommandations

Forts de cette ambition, nous adressons les recommandations suivantes au gouvernement fédéral et aux gouvernements provinciaux.

Renouveler le contrat social

1. Établir un revenu de base garanti (RBG) qui serait universellement disponible pour procurer à tous un niveau approprié de soutien du revenu et les prémunir contre les chocs économiques.
2. Réformer les codes du travail provinciaux et fédéral pour garantir des congés de maladie payés, compte tenu qu'il s'agit d'une politique essentielle de santé publique qui rendrait l'économie plus résiliente.
3. Travailler avec les provinces et les territoires en vue de fournir un accès universel à des services de garde qui comprennent une éducation préscolaire afin de protéger les possibilités des parents, et en particulier des mères, de participer au marché du travail.
4. Mettre en œuvre une vaste réforme fiscale qui améliorerait l'équité en élargissant l'assiette fiscale de façon à traiter tous les revenus du capital sur le même plan que les autres types de revenus et qui aplanirait l'inégalité engendrée par la transmission intergénérationnelle de la richesse en rétablissant un impôt sur la succession.

Revigorer l'économie

1. Élaborer pour chaque secteur des feuilles de route précises en matière de concurrence qui cibleraient les possibilités pour le Canada de réussir dans une économie mondiale à faibles émissions ainsi que les politiques, les investissements et les mesures nécessaires pour concrétiser ces possibilités. Comme première mesure essentielle, il faudrait élaborer des plans à long terme d'infrastructure à faibles émissions pour soutenir une économie décarbonisée (énergie, transport, bâtiments) et investir dans l'établissement de l'infrastructure de base nécessaire à cette économie.
2. Investir dans une infrastructure numérique complète et sécurisée pour soutenir le développement d'une économie numérique nationale forte et offrir des chances égales à tous les Canadiens, qu'ils soient consommateurs, innovateurs, employeurs ou employés.
3. Investir dans une transition efficace et efficiente de la main-d'œuvre vers des industries à faibles émissions de carbone par le biais d'une assurance-salaire et de mécanismes de transition vers la retraite soutenus par des programmes exhaustifs et de qualité de recyclage professionnel.
4. Entreprendre une évaluation des risques que pose au Canada l'exposition aux chaînes d'approvisionnement mondiales afin de cerner les biens essentiels dont la capacité de fabrication pourrait mériter d'être rapatriée.

Favoriser l'innovation

1. Élaborer et communiquer une vision claire relativement aux objectifs de la politique d'innovation et préciser les indicateurs généraux flexibles qui seraient utilisés pour évaluer la réussite de la politique.
2. Créer des institutions indépendantes et flexibles, pourvues d'un financement à long terme stable pour fournir des ressources et des programmes aux entreprises afin de stimuler plus

ou moins l'innovation selon le secteur et/ou la région.

3. Établir clairement les missions propres à la politique d'innovation, telles que la décarbonisation de l'économie ainsi que l'accélération de la transition vers une économie numérique et la croissance de celle-ci. Ces missions serviront à harmoniser les incitations et les ressources de même qu'à fournir un signal clair concernant les possibilités offertes au secteur privé.
4. Pour les projets d'envergure véritablement mondiale, par exemple dans le domaine des sciences de la vie, le gouvernement devrait soutenir la participation aux réseaux mondiaux de recherche. Les investissements dans le développement de la capacité canadienne devraient viser à mettre à profit la recherche canadienne par le biais de relations d'échange, telles que les partenariats de science ouverte.

Améliorer les politiques pour mieux répondre aux crises

1. Établir des équipes permanentes de réponse aux crises, composées d'un éventail diversifié d'experts et disposant de l'infrastructure intellectuelle et physique et des services de secrétariat nécessaires. Il serait bon d'envisager de garantir par une loi les ressources de ces équipes pour faire en sorte que nous investissions les fonds nécessaires dans la santé publique pour être en mesure de répondre aux futures crises.
2. Élaborer un système de consultation citoyenne dans le cadre d'un processus d'élaboration des politiques qui encourage activement le public canadien à donner son avis et qui en tient compte. Ce système doit faire en sorte que les groupes marginalisés soient entendus pour comprendre leurs priorités et les préoccupations au regard de possibles solutions de rechange.
3. Financer et soutenir une meilleure collecte des données, y compris pour l'utilisation d'indicateurs de mesure dans les domaines de la santé, de l'économie, de l'éducation et de l'environnement, et faire en sorte que ces données comprennent des indicateurs démographiques et socioéconomiques et qu'elles soient mises à la disposition des experts à l'intérieur et à l'extérieur de la fonction publique. Il sera important d'établir des mécanismes permettant d'augmenter la fréquence de la collecte des données en période de crise.
4. Élaborer une méthode intersectionnelle pour l'élaboration des politiques et en promouvoir l'adoption afin de fournir aux décideurs un aperçu plus juste et complet des problèmes qui serait fondé sur une analyse des avantages et des inconvénients potentiels des solutions et sur les effets qu'elles auront sur les différents segments de la société, en particulier sur les groupes marginalisés.